



Mairie
19500 MEYSSAC
TEL 05.55.25.40.20

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt cinq et le 13 du mois de janvier à 19 heures , le conseil municipal de Meyssac, dûment convoqué par Christophe CARON, Maire s'est réuni à la mairie, salle du conseil municipal.

Membres en exercice : 15

Membres présents : 11

Membres votants : 14 (3 pouvoirs)

PRESENTS : CARON Christophe, Pierre MACHE, Stéphanie CISCARD, Marie-Laure LEGER, Emmanuelle DUPUY, Isabelle VIRONDEAU, Murielle GENTE, Stéphane LARCIER, Ivan RICORDEL, Hervé BONAUD, Alexandre TRONCHE

MEMBRES ABSENTS : Stéphane FARGE (pouvoir Ivan RICORDEL), Nicolas TARDIF, Dominique DEVILLERS (pouvoir Christophe CARON) Isabelle SEGUY (pouvoir Stéphanie CISCARD)

Secrétaire de séance : Stéphane LARCIER

Date de convocation : 7 janvier 2025

DELIBERATION N° 2025. 3 convention avec Corrèze Ingénierie pour la réalisation d'un diagnostic énergétique du patrimoine bâti communal

La réalisation d'un bilan énergétique patrimonial figure au titre des restes à réaliser du budget 2024.

L'agence Corrèze Ingénierie a été consultée pour la mission. Le montant de la proposition remise s'élève à 4800.00 € TTC.

Les indicateurs issus du diagnostic permettront d'avoir des indicateurs éclairants notamment sur les systèmes de chauffage et de climatisation des bâtiments dojo/vestiaires et restaurant scolaire et la réduction des coûts énergétiques éventuels sur les autres bâtiments.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, valide la proposition de Corrèze Ingénierie et autorise le maire à signer la convention.

Pour extrait conforme
Le maire
Christophe CARON



Suffrages exprimés	14
Pour	14
Contre	0
Abstentions	0